Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Moncors - Tome III

Moncors, vill., étang sur l'Erve, forge abandonnée, c^{ne} de *Chammes,* à 2 kil. S. du bourg. — *Montem Cour,* 989 (Cart. d'Évron). — *La terre de Moncorp,* 1409 (Cab. de la Beauluère, *Recherches,* t. XVII, p. 345). — *Moncorp,* 1532 (Bibl. de Laval, mss. 11.611, f. 94). — *Moncors,* 1660 (Tit. de la fab. de Chammes). — *Moncor,* 1680 (Arch. de la M., B. 4). — *Moncorp,* 1699 (Chart. de Sourches). — *Moncorps, Moncorde,* 1722 (Arch. de la M., B. 9). — *Moncorps,* 1753 (Arch. de la S., B. 176). — *Moncort,* 1772 (Arch. d'Indre-et-L., C. 140). — *Cass.,* f. — Fief et domaine mouvant de Thorigné et en arrière-fief de Sainte-Suzanne. Moncors est compris dans les biens donnés pour la restauration de l'abbaye d'Évron, 989. — Guillaume, seigneur de Brocin, rend aveu à Sainte-Suzanne en 1409 pour sa terre de M., « hébergement auquel a une maison couverte en ardoise et une chapelle ». N. h. René Girard, seigneur d'Hermet, s'en porta acquéreur en 1532, laissant la jouissance viagère à Arthuse de Lignières, et malgré une tentative de retrait féodal par le baron de Sainte-Suzanne, le transmit aux Launay, ses héritiers, sur lesquels il y eut acquisition vers 1650 par Henri de Daillon, seigneur de Bouillé. Jean-Louis Portail acheta Bouillé et Moncors en 1732. Après sequestre en l'an II sur Aglaé de Conflans de Rohan-Montbazon, il y eut acquisition nationale le 21 thermidor an VI par Jean-François d'Udevant — il signe ainsi, — mari de Gabrielle-Louise de la Porte, de compte à demi avec Joseph Géhard. Le beau-père de Georges Sand écrit presque aussitôt à son associé : « Mon camarade, il vous faudra payer la totalité de la forge, car je vous avoue que je n'ai pas le sou. » Ce singulier acquéreur empruntait en effet au Mans de l'argent à 20 pour cent. Il eut donc de graves embarras qu'il confia à Lefebvre-Champorin fils. Sa lettre se termine sur le ton de l'amitié en style de troupier : « Voilà, mon cher, bien du grimoire ; avouez que Mars sait quelquefois se dépouiller de son épée pour la juste Thémis. Vous en êtes la preuve ; soutien de l'État par le premier, vous l'êtes devenu de l'autre par le second et de vos amis sous tous les rapports. Aussi, mon ami, débrouillez la fusée de manière à ce que je n'aie pas tort, car avec la dernière égide sous laquelle vous êtes rangé, on ne tire pas l'épée. Je ne sais que faire cela et celui de vous aimer toujours. » Le général écrit encore de Pompiey (arrond. de Nérac), où il est maire, le 24 frimaire an IX, parlant d'un voyage possible au pays avec « ses dames », puis il est obligé de vendre à son associé un bien d'une gestion trop difficile pour lui. En 1825 Michel Chevalier, ancien sous-préfet, mari d'Anne-Renée Géhard ; Joseph Géhard, ancien maître de forge, veuf de Victoire Seyeux ; Joseph Géhard et Jeanne Viel. de Changé ; Auguste Géhard, officier d'artillerie, aide de camp du lieutenant-général baron Berge, Jeanne-Marie Géhard, femme de Pierre-Patrice-Germain Benoiste ; Ambroise-Antoine-Jacques Géhard, Scipion-Frédéric Géhard, tous de Mayenne ; François-Jean-Baptiste Géhard, leur frère, présumé mort à Leipzig, vendirent à M. Alexandre Bourdon-Durocher.

Il est probable que l'établissement de forges quelconques date au moins de l'acquisition de Moncors par les Girard qui possédaient déjà les forges d'Hermet. Mais ce fut le seigneur de Bouillé qui, vers 1657, créa les grandes forges. Il fait accord en 1664 avec D^{lle} Le Doux de la Panneterie, dame du fief de Thébert, au sujet de la hauteur de l'étang de sa forge. En 1690, il y avait « forge à battre fer, comprenant halles, fourneaux, fendries, bocambre et tous autres ustensiles à faire et fabriquer les fers ; étangs, cours d'eau vive, fourneau et étang de Saint-Nicolas pour la fonte des mines ». M. Portail fit reconstruire les fourneaux de Saint-Nicolas détruits par une crue de 1710, malgré l'opposition du marquis de Sourches qui prétextait la pénurie du bois et ajoutait que si l'on pouvait relever tous les anciens fourneaux du canton, il n'y en avait pas moins de quatre et six verreries. On lui répondit que la forge de Moncors avec ses annexes pouvait disposer des bois de Moncors, Sainte-

Suzanne, la Vallée, Montécler, la Chapelle, Langé, etc. Le contrôleur général des finances rendit un arrêt favorable après enquête du 27 décembre 1768. On mentionne alors : la maison du maître de forge, la chapelle de Saint-Charles, nouvellement édifiée, forge à fer en place d'un ancien moulin, fendrie, fourneau, chaufferie, deux affineries, deux balles, seize petites maisons pour les forgerons.

La République séquestra les bois et la forge, l'afferma au citoyen Besnard, qui fit en 1793 les réparations urgentes à Moncors et au fourneau du « sieur Nicolas » (Saint-Nicolas) et, devenu chef de la légion du district d'Évron, y établit un détachement qui, avec le concours des forgerons, allait fermer les églises du pays. En 1796, Prevost, nouveau fermier, faisait élever des retranchements pour assurer le séjour de la troupe, la mettre en état de résister aux incursions des Chouans et préserver « cet établissement national » de leurs dévastations.

Avec la paix, la prospérité revint. La vente qui se fit en 1825 au prix de 160.000 fr. comprend « maison de maître avec jardin, cour ; le grand fourneau à trois feux et la grande fonderie, le logement des forgerons, le fourneau de Saint-Nicolas, les étangs ; 160 hect. de bois, 160 hect. de landes, 32 hect. de domaine. Le libre échange a eu raison d'une industrie qui trouvait sur place minerai, combustible et force motrice. Le rendement était en 1768 de 600.000 livres de fer par an, de qualité cassante, et qui s'écoulait à Laval, Château-Gontier, et surtout Angers. En 1840 la production, avec deux cent cinquante ouvriers et un outillage comprenant lavoir à bras, deux hauts-fourneaux, deux foyers d'affineries, une chaufferie, un feu de fendrie, une machine à fendre, quatre roues hydrauliques, était doublée : 300.000 kil. de fer pliant et 320.000 kil. de fonte moulée.

Arch. nat., Q/1. 700. — *Affiches de Laval,* n. 84. — Arch. de la M., B. 4, 9, 707, 756 ; L. 65 ; reg. du directoire. — Arch. mun. d'Évron, Sainte-Suzanne. — A. de Sérière, *Statistique,* p. 85. — *Bull. hist. de la M.,* t. V, p. 64. — Collect. person.